



Lorient, le 1er décembre 2020

Demande d'explication collective

Depuis des mois la CGT Insertion Probation 56 n'a de cesse de dénoncer la souffrance et le malaise ressentis par les agents sur l'ensemble du département.

La CGT IP a ainsi tenté le dialogue avec la Direction, les audiences syndicales successives reprenant les éléments d'incompréhension concernant les techniques de management utilisées, l'absence d'objectifs de service clairement identifiés, l'absence d'accompagnement des agents dans la sécurisation de leur pratique.

Devant le silence de la Direction nous avons saisi la psychologue du département, la médecine du travail, puis le CHSCT.

Alors que nous étions encore dans l'espoir d'un changement d'attitude de notre Direction, celle-ci organise une réunion à la va-vite auprès de l'Antenne de Vannes, sans cadre clair, sans s'assurer de la présence de tous les agents, mais avec l'objectif affirmé de vouloir « régler le problème parce que y en a marre ». La Direction souhaite surtout reprendre des propos qu'elle estime diffamants tenus, soit disant, par la CGT IP lors d'une audience syndicale en DI 10 jours plus tôt et par les agents lors de consultations avec la médecine de prévention.

Faut-il rappeler à notre Direction qu'il ne s'agissait pas d'une audience syndicale mais d'une représentation syndicale auprès d'un collègue convoqué (15 jours avant sa retraite) dans le cadre d'une procédure disciplinaire (initiée par cette même Direction)?

Faut-il rappeler à notre Direction qu'elle n'a pas à interpeller les agents lors de réunions de service sur des propos tenus à titre syndical? Pas plus que lors de consultations auprès de la médecine de prévention?

Une fois de plus la forme et le fond ne permettent pas de reconstruire un cadre de travail serein pour les agents et sont une attaque au cadre syndical et médical.

Entendez le bien! La CGT IP n'a pas pour objectif de faire « tomber du chef » mais bien de défendre la santé au travail des agents.

Et sur ce point le constat est clair: l'épuisement professionnel est installé chez les agents du Morbihan et la confiance permettant un travail de collaboration est rompue.